



Services de compensation Fidelity Canada s.r.i. annonce la toute première solution de négociation et de garde d'actifs numériques, incluant des fonds d'investissement, réglementée par l'OCRCVM et destinée aux investisseurs institutionnels au Canada

~Fidelity Investments Canada s.r.i. dépose les prospectus préliminaires pour un nouveau FNB et fonds commun de placement de bitcoins~

Toronto, le 17 novembre 2021 – Services de compensation Fidelity Canada s.r.i. (SCFC), un chef de file dans l'exécution d'opérations, la garde, le soutien administratif et autres solutions de plateformes a lancé aujourd'hui un nouveau service de gestion d'actifs numériques pour la clientèle institutionnelle. SCFC est la première entité réglementée par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) à offrir cette solution de négociation et de garde de devises numériques, incluant des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse, aux investisseurs institutionnels au Canada. Profitant de cette nouvelle plateforme, Fidelity Investments Canada s.r.i. a déposé les prospectus préliminaires du FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MC} et du Fonds Fidelity FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MC}.

Étant donné le niveau élevé sans précédent des valorisations des actifs numériques et l'intérêt croissant pour les placements non traditionnels, cette catégorie d'actifs émergente est de plus en plus recherchée par les investisseurs institutionnels canadiens qui demandent une plateforme de négociation fiable et sécurisée. Pour répondre à cette demande et mieux protéger les investisseurs, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et l'OCRCVM ont publié une nouvelle directive concernant l'encadrement réglementaire des plateformes qui négocient et gardent des cryptoactifs et des contrats sur cryptoactifs (Avis conjoint 21-329 du personnel). SCFC a obtenu la décision des ACVM et l'approbation de l'OCRCVM qui répondent aux attentes établies dans l'Avis conjoint en ce qui concerne sa nouvelle plateforme de services relatifs aux actifs numériques destinée aux investisseurs institutionnels.

« Il s'agit d'une excellente nouvelle pour nos clients, les investisseurs institutionnels canadiens intéressés et Services de compensation Fidelity Canada, a affirmé Scott Mackenzie, président, SCFC. L'intérêt pour l'investissement dans les actifs numériques est en forte croissance et les investisseurs institutionnels veulent avoir accès à cette catégorie d'actifs au moyen d'une plateforme de courtier réglementée. SCFC est heureuse d'offrir aux investisseurs institutionnels canadiens cette nouvelle solution qui tire parti du savoir-faire mondial et des connaissances approfondies de Fidelity en matière d'actifs numériques. »

À compter d'aujourd'hui, la solution institutionnelle de négociation et de garde d'actifs numériques de SCFC est accessible aux gestionnaires de portefeuille, courtiers, fonds communs de placement, fonds négociés en bourse, fonds de placement et autres investisseurs institutionnels qualifiés.

« Nous sommes impatients de travailler avec nos clients actuels et potentiels pour leur permettre d'obtenir une participation dans le bitcoin, a ajouté M. Mackenzie. Services de compensation Fidelity Canada et ses clients connaissent une croissance et un succès exceptionnels, grâce aux investissements soutenus dans nos plateformes et services ainsi qu'à notre culture de partenariat. Certains des plus grands cabinets de gestion de patrimoine au Canada ont choisi notre plateforme et SCFC comme partenaire. Au cours des deux dernières années, nous avons doublé notre actif sous gestion et les initiatives novatrices comme celle-ci nous permettent de continuer sur notre lancée. »

La plateforme offre aux investisseurs institutionnels les avantages suivants :

- **Innovation de pointe** – La plateforme est conçue selon les mêmes normes d'excellence que les autres plateformes de Fidelity, tout en intégrant les capacités uniques de la technologie de la chaîne de blocs. Cette plateforme de garde de calibre institutionnel comprend des chambres de stockage à froid, des contrôles opérationnels, cybernétiques et physiques ainsi que des mesures de sécurité innovantes à multiples niveaux.
- **Leadership mondial** – SCFC profite de l'exploration hâtive par Fidelity de la technologie de la chaîne de blocs et des actifs numériques qui a débuté aux États-Unis en 2014 et de son leadership dans le domaine. Depuis, Fidelity a constamment revu son offre afin de répondre aux besoins changeants des investisseurs les plus expérimentés dans cette catégorie d'actifs émergente. La solution proposée par SCFC repose sur une combinaison de ce savoir-faire institutionnel mondial et d'une expertise dans le domaine.
- **L'avantage de Services de compensation Fidelity Canada** – SCFC possède une expertise interne dans la négociation et la garde de valeurs et est soutenue par les propres capacités de garde cryptographique de Fidelity, ce qui lui procure un accès aisé à la négociation et à la garde sécurisée d'actifs numériques. Grâce à cette nouvelle plateforme, SCFC décharge les investisseurs institutionnels des tâches complexes associées à l'investissement dans les actifs numériques, notamment la négociation, le règlement, la garde et la production de rapports.

Fidelity Investments Canada s.r.i. dépose les prospectus préliminaires pour un nouveau FNB et fonds commun de placement de bitcoin

Fidelity Investments Canada s.r.i. a déposé les prospectus préliminaires du FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MC} et du Fonds Fidelity FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MC}. Le FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MC} fera appel aux services de garde d'actifs numériques de SCFC.

L'objectif de placement des deux fonds sera de chercher à investir dans le bitcoin. Ces produits devraient être admissibles aux CELI et aux régimes enregistrés.

À propos de Services de compensation Fidelity Canada s.r.i.

Services de compensation Fidelity Canada s.r.i. (SCFC), l'un des principaux fournisseurs de services de garde et de compensation, offre des solutions robustes, flexibles et évolutives aux gestionnaires de portefeuille et aux courtiers en valeurs mobilières inscrits et autres investisseurs institutionnels. Les clients s'en remettent à SCFC pour son expertise en matière de technologie de gestion de patrimoine, de négociation, d'administration, de production de rapports et de transition commerciale, ce qui leur donne la liberté de se concentrer sur ce qu'ils font le mieux, soit aider leurs investisseurs à atteindre leurs objectifs financiers. SCFC est le premier courtier membre de l'OCRCVM à offrir aux clients institutionnels canadiens la capacité de négocier des titres traditionnels et des actifs numériques par le biais d'une même plateforme.

À propos de Fidelity Investments Canada s.r.i.

Chez Fidelity, notre mission consiste à aider les investisseurs canadiens à se bâtir un meilleur avenir et à rester à l'avant-garde. Nous offrons aux investisseurs et aux institutions une gamme de portefeuilles de placement innovants et fiables pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs financiers et personnels. Étant une société privée, nous déployons nos ressources et nos employés pour le bien des investisseurs et leur réussite à long terme. Nous gérons un actif de 209 milliards de dollars pour nos clients (au 9

novembre 2021), y compris des particuliers, des conseillers en placements, des régimes de retraite, des fonds de dotation et des fondations.

Fidelity est fière d'offrir aux investisseurs un éventail complet de solutions de placement par le biais de fonds communs de placement et de fonds négociés en bourse en actions canadiennes, étrangères et mondiales, de solutions axées sur le revenu et de stratégies de répartition de l'actif, de portefeuilles gérés, de produits d'investissement durable et d'un programme destiné aux clients fortunés. Les Fonds Fidelity sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution axés sur les services-conseils tels que les planificateurs financiers, les courtiers en placements, les banques et les sociétés d'assurance.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB, qui contient de l'information détaillée sur les placements, avant d'investir. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Les prospectus simplifiés préliminaires relatifs aux fonds ont été déposés auprès des autorités en valeurs mobilières de chacune des provinces et territoires du Canada, mais ils ne sont pas encore définitifs aux fins de distribution et sont sujets à changement. On ne peut acheter les parts d'un fonds tant que les autorités compétentes en valeurs mobilières n'ont pas délivré de visa pour le prospectus simplifié du fonds.

Pour Fidelity Canada

Chris Pepper

Vice-président, Affaires de la société

Cellulaire : 795-416-7762

Courriel : chris.pepper@fidelity.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux @FidelityCanada



<http://www.fidelity.ca>